

Le tableau de la vie contemplé par les défunts

Écrit par : Stéphane Lejoly

Lorsque survient la mort, une des premières expériences que fait le défunt, est de percevoir comme un vaste panorama, un tableau vivant de son existence passée. Tous les faits, événements qu'il a perçus et pensés *consciemment* pendant son existence terrestre, lui apparaissent simultanément et immédiatement présents, jusque dans le moindre détail. Le temps semble comme se « dilater » jusqu'à ne plus exister (comme si une seconde de temps terrestre pouvait commencer à « contenir » en elle toute le contenu d'une vie humaine).

Ainsi des paroles prononcées par le père du défunt un jour de novembre 1970, ou encore ce qu'il a fait 20 ans plus tard un soir d'été avec un groupe d'amis, le son d'une cuillère à café que son petit frère frappait sur un bol de lait chaud d'où s'échappait un nuage de vapeur odorante... tout le contenu de son existence **consciente** passée, sans exception, est immédiatement présent et clairement accessible à la conscience du défunt, sans devoir faire un quelconque effort de mémoire et sans les déformations que provoque généralement la mémoire humaine.

Toutefois, toutes les expériences subjectives liés à ces événements qui furent autrefois objectivement vécus, sont comme effacées de ce tableau de vie : les défunts ne revivent pas les joies, les douleurs, les émotions qui furent les leurs lorsqu'ils furent confrontés à toutes ces situations.

La contemplation du panorama de la vie écoulée **dure environ entre deux à trois jours** après la mort, et correspond à la contemplation du contenu d'un « corps » immatériel que nous portons tous en nous et qui ne devient perceptible qu'après la mort, ou avant la mort pour certains être humains doués de capacités de perceptions « suprasensibles ». Ce « corps » est appelé « corps des forces formatrices » ou « corps éthérique ».

Il est à noter que la perception du panorama de vie **peut** se produire dans des circonstances autres qu'un décès. Ce panorama est potentiellement perceptible chaque fois que le corps éthérique se sépare, ne serait-ce que partiellement et momentanément, du corps physique, par exemple dans les situations suivantes :

- En cas d'Expérience de Mort Imminente (EMI) aussi appelée Near Death Experience (NDE) en anglais ;
- En cas de choc violent ou de forte frayeur ;
- Par la simple pensée d'une mort imminente ;
- Lors d'une initiation.

Deux à trois jours après le décès d'un être humain, la plus grande partie de son corps éthérique se sépare du noyau de son être et est progressivement intégrée aux « forces éthériques » universelles (non individualisées) qui nous environnent toujours de toutes parts mais dont nous ne sommes habituellement pas conscients avant notre mort. Une autre partie du corps éthérique, nettement plus « petite », qui forme en quelque sorte la quintessence du corps éthérique, demeure liée à l'esprit du défunt.

Après que la séparation du corps éthérique est accomplie, l'âme du défunt n'a plus accès à la contemplation du tableau de vie, c'est à dire à tout ce dont elle avait **consciemment** fait l'expérience pendant sa vie terrestre. Car tout comme le défunt s'est séparé de son corps

Le tableau de la vie contemplé par les défunts

Écrit par : Stéphane Lejoly

physique au moment de la mort, deux à trois jours après celle-ci, la part la plus importante du corps éthérique et de son contenu psycho-spirituel, se sont maintenant séparés et détachés de l'âme humaine.

Dès ce moment, le défunt commence à pénétrer consciemment dans un autre monde encore, appelé « monde de l'âme » dans certaines traditions : il accède dorénavant à des réalités psychiques et spirituelles bien plus profondes que ce qu'il avait contemplé dans le panorama de sa vie passée.

Il y fait notamment l'expérience de vivre sa vie à rebours : il commence d'abord par revivre le moment de sa mort, ensuite les moments qui ont immédiatement précédé, et ainsi de suite jusqu'au moment de sa naissance sur terre. Ce vécu à rebours « dure » environ un tiers du temps de l'existence terrestre du défunt (il devient très problématique de parler de « durée » dans des mondes où le temps n'existe plus vraiment).

Il existe toutefois une **différence de taille** entre le panorama de sa vie telle qu'il avait pu le contempler deux à trois jours après sa mort et les expériences de vie à rebours faites ensuite dans le monde de l'âme pendant plusieurs années après la mort : le défunt ne perçoit plus maintenant ce dont lui-même avait consciemment fait l'expérience pendant son séjour dans un corps terrestre ; dans le monde de l'âme après la mort, **il perçoit précisément et intensément les conséquences objectives de ses actes, telles qu'elles ont été vécues par autrui**. Il revit les peines et les joies qu'ont vécues les êtres humains ayant subi les effets de ses actes et de ce fait il saisit objectivement leur dimension morale.

En quelques jours seulement après la mort, l'être humain est donc en quelque sorte « retourné comme un gant » :

- **Ce qui jusque là avait fait partie de sa vie intérieure** (qu'il avait contemplé dans son corps éthérique et s'était présenté à lui comme la somme de toutes ses expériences conscientes réalisées pendant sa vie) **s'est séparé de lui et a été intégré aux forces éthériques universelles environnantes** (extérieures à lui);
- À l'inverse, les processus psychiques vécus par les êtres humains ayant subi les conséquences de ses actes (qui se trouvaient donc extérieurs à lui), **sont maintenant devenus le contenu de sa vie intérieure** qu'il éprouve intensément, mais à rebours dans le monde de l'âme !

La pérégrination dans le monde de l'âme précède l'accès à un monde d'un degré encore supérieur : le « monde de l'esprit », appelé aussi « Royaume des Cieux » dans le christianisme (ou « Dévachan » dans certaines traditions orientales). La conscience humaine est à ce point métamorphosée arrivée à ce point de son évolution, qu'il devient de plus en plus malaisé d'exprimer avec nos mots, qui ne sont adaptés qu'aux conditions de la vie dans un corps physique, terrestre, sa nature et son contenu.